



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Conseil d'administration du 11/12/2014

Lieu : Université Paris-Diderot

Début de séance : 14h

Présents

Membres du bureau :

Président : Bernard Legube (CUE Limousin Poitou-Charentes)

Secrétaire/VP suivi Hoa Lac : Philippe Lecoeur (Université Paris Sud)

Trésorier : François Henn (Université Montpellier)

VP doctorants et retours USTH : Françoise Rieg-Falson (Université Lyon 1)

VP Recherche : Christian Valentin (IRD)

VP Masters/enseignement numérique : Florent Calvayrac (Université du Maine)

Autres membres du CA :

Minh CHau Pham (Université Paris Diderot)

Michel Pavageau (Institut Mines Télécom)

Sylvie Daviet (Université Aix-Marseille)

Daniel Chillet (Université Rennes 1)

Noureddine Manamanni (Université de Reims)

Invités :

Benoit Mosser (Université Paris Diderot)

Jean-Luc Clément (MENESR/DREIC)

Vanessa Fattore (MENESR/DREIC)

Didier Lecomte (USTH)

Eva Nguyen Binh (Ambassade de France au Vietnam)

Mehdi Salim (Ambassade de France au Vietnam)

Céline Gausson (Consortium USTH)

Jacques Erschler (Consortium USTH)

Marc Melka (MENESR/DREIC)

Patrick Boiron (Université Lyon 1 - USTH)

Prochaines dates à finaliser :

La prochaine Assemblée Générale est planifiée sur la journée du 20 mai avec l'agenda suivant :

9h-10h Réunion de bureau

10h-13h Assemblée générale

14h-15h Conseil d'administration

Le prochain comité de pilotage aura lieu le 4 février 2015 au matin et le conseil d'administration le 3 février après-midi. Le lieu sera précisé ultérieurement.

La date du 14 janvier initialement prévue pour le CA est annulée.

Accréditation des masters :

Dans la chronologie, le HCERES doit être contacté en premier lieu. Ensuite ou en même temps, il sera nécessaire d'avoir l'autorisation des établissements porteurs pour que l'évaluation se fasse courant 2015. Puis le Consortium demandera l'autorisation à la DGESIP pour que l'évaluation soit faite de manière groupée, ce point étant conditionné par un accord écrit de l'ensemble des établissements porteurs. L'évaluation sur deux sites est souhaitable et idéalement la présence d'un expert du HCERES à Hanoi serait particulièrement utile.

Pour les établissements partenaires non co-accrédités, se pose la question de les contacter pour avoir un leur accord dans la poursuite de leur engagement. Reste à identifier à quelle hauteur. Il est noté que cela concerne aussi les organismes de recherche (IRD, CNRS).

Cours du soir :

Concernant les cours du soir, avec une formation uniquement sous cette forme, l'assemblée générale a fait ressortir un certain nombre de difficultés (public visé, compatibilité avec les étudiants souhaitant suivre un cursus plein en master...). Pour ces raisons une expérimentation va être mise en place avec les départements EEO et STIC et un point sera fait avec le département énergie.

Enseignement numérique à distance :

Florent Calvayrac indique que la mise en place des enseignements numériques, nécessite un échange avec les usagers afin de définir au mieux les besoins et le périmètre des actions menées. Pour cela il est nécessaire de faire un sondage pour savoir exactement ce qui est attendu du numérique incluant les services dont ils ont besoin. Une enquête devra être lancée après la prise de fonction de Patrick Boiron comme nouveau recteur.

Relations master-licences :

Il existe peu de relations entre le cycle de licence et les masters. Christian Valentin souligne que cette déconnexion entre les licences et masters est notamment liée à l'absence de coordination au sein de la formation sur l'ensemble du cursus. A cela s'ajoute un cloisonnement entre les départements.

Problème du nombre de personnes recrutées en thèses sur le programme USTH

Une première difficulté est liée au délai de près d'une année entre le moment où les étudiants candidatent et le moment où ils sont admis par le VIED. Il serait possible de mettre en place un appel au fil de l'eau, ou plusieurs appels par an, mais cela ne résout pas le problème de la longueur de la période liée à l'expertise du VIED. Un travail est en cours par les services de l'ambassade avec le VIED

afin de trouver une organisation plus efficace qui évite que les candidats partent vers des thèses en Asie ou sur d'autres types de bourses.

Problématique des échelles de notation

Pour les bourses USTH il y a une difficulté concernant les systèmes de notation qui sont différents entre le Vietnam et la France et qui pénalisent les étudiants du master. En particulier des étudiants n'ont pas été admis par le VIED alors que dans le système Français ils sont considérés ayant un très bon niveau (>14/20).

Pour avancer sur ce point il est nécessaire d'avoir l'ensemble des critères du VIED pour adapter notre système de notation au sein de l'USTH. Bernard Legube propose de mettre en place une échelle permettant de passer entre le système Français et Vietnamien en utilisant par exemple une échelle de lettres pour la notation.

Point sur les doctoriales

Les doctoriales sont à organiser en septembre / octobre 2015. Reims est potentiellement candidat pour prendre en charge l'organisation.

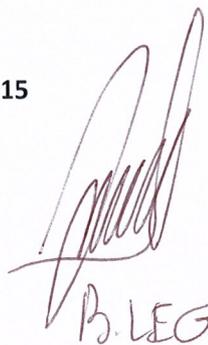
Présence de l'USTH sur les salons

L'Ambassade travaille sur l'organisation du forum Campus France pour l'USTH. Cette année, campus France a accordé une réduction du tarif de participation, mais il reste la question de savoir qui paye le stand de l'USTH. A titre exceptionnel, le CA valide une participation à hauteur de 1100 euros qui seront versés à Campus France au titre de l'année 2015.

Point sur la recherche

En 2015, l'action objectifs labos sera reconduite. L'objectif est de consacrer une partie de la somme à abonder sur les laboratoires et renforcer les thématiques existantes. Il est important de travailler sur l'investissement des établissements dans les actions de recherche, pour cela dans un premier temps il est envisagé de cibler l'appel à projet sur des missions longues incluant enseignement et recherche et l'organisation de colloques pour identifier au mieux les potentiels de recherche à développer.

Fin de la réunion 16h15



B. LEGUBE



DR LEBLANC